



LE DISPOSITIF PASS'ENGAGEMENT POUR LES JEUNES : UNE ACTION BÉNÉVOLE ET CITOYENNE

L'élue en présence des partenaires de l'opération a symboliquement reçu les jeunes engagés sur la période septembre 2021 – juin 2022 dans le dispositif Pass'Engagement destiné aux jeunes costarmoricains de 18 à 25 ans quelle que soit leur situation sociale, il les incite à s'engager dans une mission bénévole au sein d'une association costarmoricaine intervenant dans le domaine du service rendu à la personne. Ils étaient 188 à recevoir une première partie de l'aide financière octroyée pour leur propre projet. Une formation ludique et collective obligatoire d'1/2 journée sur le monde associatif leur a été proposée.

Favoriser l'engagement citoyen des jeunes âgés de 18 à 25 ans, domiciliés depuis plus de 6 mois en Côtes d'Armor ; les responsabiliser dans la réalisation d'un projet personnel et découvrir le monde associatif tout en s'épanouissant dans une action sociale et éducative de proximité sont les deux objectifs principaux de cette expérience humaine.

Un suivi régulier du jeune engagé s'effectue grâce à son passeport bénévole attribué afin de valoriser les compétences acquises lors de ses missions bénévoles. Cet accompagnement est assuré par un agent du Conseil départemental, référent du dispositif au sein de la Maison du Département de son territoire (réception, étude, éligibilité du dossier, entretien avec le jeune, et évaluation de l'engagement...) est assuré dans le but de lui permettre d'acquérir de l'autonomie tout au long de l'année.

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE RÉCOMPENSÉ

En s'investissant bénévolement, de septembre à juin, à raison de 2h minimum par semaine, dans une association intervenant autour des services rendus à la personne (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs) ou un centre social, les jeunes peuvent bénéficier d'un coup de pouce financier pouvant aller jusqu'à 1 200 € pour réaliser un projet personnel (achat de voiture, passage de permis, financement d'études, BAFA...).

Le Département, la caisse d'Allocations familiales des Côtes d'armor, l'Association Départementale Information Jeunesse 22, ainsi que les collectivités locales se sont réunies pour cette édition, à l'échelle des Côtes d'Armor, le pass'engagement bénéficie d'un budget de 150 000 €, dont une contribution de 75 000 € du Département, répartie sur les Maisons du Département des territoires de Lannion, Dinan, Guingamp-Paimpol-Rostrenen, Saint-Brieuc.

CONTACT

Département des Côtes d'Armor
Direction de la communication
T. 02 96 62 62 22
presse@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

